

 	COURSES HANDISPORTS VEAUCHETTE DES 17 ET 18 MAI 2025 Note aux riverains n°7 : une maison sur la RD54 entre carrefours avec lotissement le pré du bourg et carrefour avec chemin de la villa + Case à dons	 Page 1/2
--	--	---

L'UCF42-Union cycliste du Forez et Saint Etienne HANDISPORTS organisent, avec l'aide de la ville de VEAUCHETTE, les courses cyclistes HANDISPORT les samedi 17 et dimanche 18 mai 2025.
Pour votre tranquillité et pour la sécurité des compétiteurs, nous listons dans la présente note les contraintes imposées à la circulation des véhicules automobiles, en présentant nos excuses pour la gêne occasionnée.

Merci pour votre compréhension, nous vous invitons à venir encourager les coureurs et nous vous souhaitons de passer un bon moment avec eux et leurs supporters !

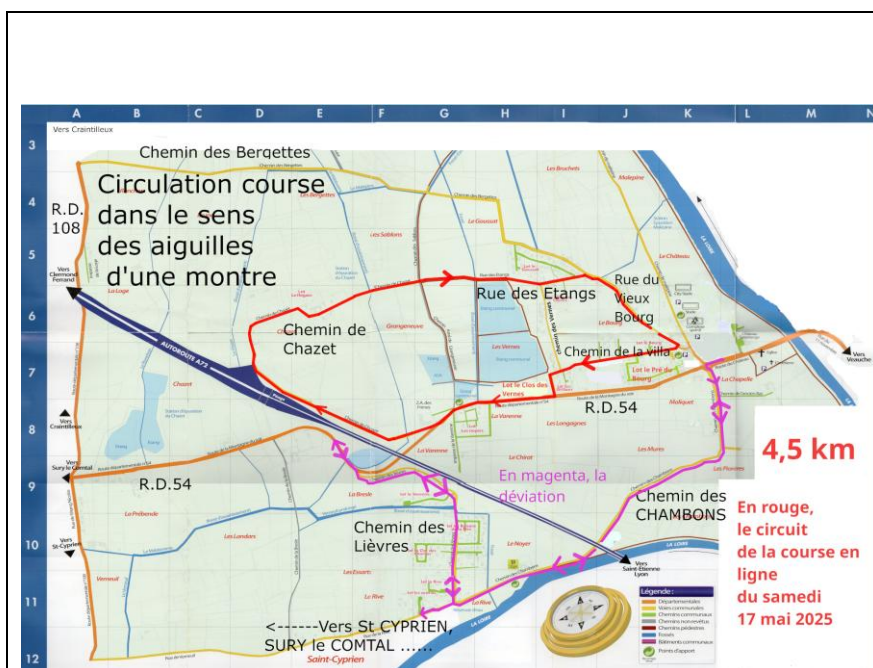
Pendant les courses des 2 journées, l'accès par la rue du vieux bourg sera interdit



Attention !

Ceci rendra impossible l'accès au chemin de la villa pendant la durée des épreuves samedi et dimanche.

Samedi 17 mai : de 14h à la fin de la course en ligne (18h maximum)



Sur la RD54, une déviation par le chemin des chambons et le chemin des lièvres sera obligatoire pour les véhicules direction SURY le COMTAL

La circulation dans le sens de la course (sens VEAUCHE -> SURY) ne sera autorisée qu'à la course, aux véhicules d'organisation, de secours et de police et aux riverains. Le stationnement sera interdit.

Merci aux riverains :

- de limiter au maximum leurs déplacements,
- d'opter pour la plus grande prudence s'ils devaient impérativement emprunter le parcours de la course, notamment lors de la sortie de leur résidence.
- De laisser la priorité aux concurrents et aux véhicules déjà engagés sur le circuit
- de libérer le plus rapidement possible le parcours de la



Saint-Etienne
HandiSport

COURSES HANDISPORTS VEAUCHETTE DES 17 ET 18 MAI 2025



Page 2/2

**Note aux riverains n°7 : une maison sur la RD54
entre carrefours avec lotissement le pré du bourg et
carrefour avec chemin de la villa + Case à dons**

course.

Samedi 17 mai : de 14h à la fin de la course en ligne (18h maximum)

Maisons sur RD54 entre le carrefour avec lotissement le pré du bourg et carrefour avec le chemin de la villa :

Accès par le cheminement : Rond point en entrée de Veauchette -> RD54

Merci de bien indiquer votre destination aux signaleurs qui auront pour mission de dévier par la rue des chambons et le chemin des lièvres tout véhicule se dirigeant vers Sury le Comtal.

Pour le départ, tourner en direction de Veauche

Case à dons : accéder et repartir par chemin des Chambons

Dimanche 18 mai de 9h à 12h (maximum)



Sur la rue du vieux bourg, le chemin des chambons, le chemin des lièvres, et le chemin des bergettes, la circulation automobile sera réservée dans le sens de la course aux véhicules d'organisation, aux véhicules de secours et de police et aux riverains.
Le stationnement sera interdit sur ces voies.

Merci aux riverains :

- de limiter au maximum leurs déplacements,
- d'opter pour la plus grande prudence s'ils devaient impérativement emprunter le parcours de la course, notamment lors de la sortie de leur résidence.
- de libérer le plus rapidement possible le parcours de la course.

Case à dons : accéder et repartir par le chemin côté RD54